## Peut-on parler de projet de contournement ouest ? Permettez-nous d'en douter !

En effet, dans son avis sur le Plan local d'urbanisme fin 2019, le département indique « Cette opération n'est pas prévue au schéma routier départemental et n'est donc pas inscrite au programme actuel des études routières du Département ». Ce contournement n'a jamais fait l'objet d'un dossier d'approbation de principe, 1<sup>er</sup> acte d'un projet routier ; il n'a pas à ce jour d'existence légale.

Soyons clair, le contournement de Châteaubriant existe bel et bien. La rocade qui relie le sud-est au nord de la ville fournit un équipement de qualité, sécurisé et fluide. Elle est connectée dans les deux sens de circulation avec les départementales : D771 (St Nazaire/Laval), D178 (Nort sur Erdre/Châteaubriant/Martigné-Ferchaud), D41 (Chateaubriant/Riaillé), D163 (Châteaubriant/Angers). Cette rocade existante permet d'établir un lien avec l'axe Rennes-Angers en 2x2 voies et place aujourd'hui Châteaubriant à moins d'1h de Rennes.

Les routes départementales non connectées au contournement actuel sont les : D163 et D41 (Châteaubriant/Rougé), D772 (Châteaubriant/Teillay) et D34 (Châteaubriant/Saint Aubin des Châteaux). Les flux de circulation et leurs évolutions sur les dernières années sont-ils suffisants pour justifier un nouveau contournement ? La limitation de la circulation des poids lourds sur la départementale 163 qui traverse la ville semble réduire les nuisances. Peut-on encore aller plus loin dans la régulation de la circulation sur cet axe ?

Et enfin, sans requérir un dossier opérationnel complet, il faudrait au moins établir une première évaluation des impacts potentiels d'un contournement routier ouest. Un tel aménagement serait fort logiquement, amené à franchir une zone humide et inondable, et à opérer une saignée dans la vallée de la Chère. Les conséquences en termes de ruptures d'équilibres de la biodiversité, de consommation des espaces agricoles et de destruction du système bocager seraient irréversibles.

Tous les candidats font référence à la protection de l'environnement dans leurs programmes. Mais les bonnes intentions ne suffisent pas, elles sont inutiles si elles ne sont pas suivies d'actes. Alors, agiter ce contournement ouest comme un étendard au gré de l'actualité ne forme pas un projet, et encore moins un projet d'avenir pour le canton de Châteaubriant.

Les candidats Loire Atlantique à gauche pour le canton de Châteaubriant Bernard Gaudin, Françoise Guinchard, Daniel Rabu, Marion Marchadier Le 1<sup>er</sup> juin 2021